

# Cyberviolence : les parents ne sont pas désarmés



Cyberviolence : les parents ne sont pas désarmés

**Un collégien sur cinq déclare avoir été insulté ou humilié sur internet ou par des SMS. Pour répondre à ce phénomène en augmentation, les parents d'élèves ont à leur disposition des outils pour prévenir et agir avant un drame.**

« Demain, à l'arrêt de bus, t'es morte ». La violence des mots est inouïe. Ils ont été envoyés par SMS à une collégienne de cinquième vivant en région parisienne. Insultée également sur Facebook, la jeune fille s'est suicidée après deux années d'enfer où les insultes sur internet se sont ajoutées à un harcèlement « classique » au collège. Car la cyberviolence peut pousser un jeune à commettre l'irréparable. « Les suicides sont rares, fort heureusement, tempère Catherine Blaya, présidente de l'Observatoire international de la violence à l'école, mais mettez-vous à la place d'une jeune fille de 14 ans qui voit sur un réseau social une photo d'elle trafiquée à moitié nue avec un message qui la traite de "chaudasse". Quand elle retournera au collège, toutes les personnes qu'elle croisera seront susceptibles d'être au courant ».

### **Un collégien sur trois ne dit rien**

Si, selon une enquête du ministère de l'Éducation nationale publiée le 27 novembre 2014, la cyberviolence est en progression et a touché en 2013 un collégien sur cinq en France, les parents se sentent souvent désarmés pour répondre aux souffrances de leurs enfants et réagir. Encore faut-il que les parents soient au courant. Un collégien sur trois ne dit rien à personne sur sa situation, selon l'enquête du ministère. « Tous les parents n'ont pas accès au profil Facebook de leur enfant. Certains ne savent même pas qu'ils en possèdent un », souligne Christine Sené, la présidente de l'association Noélanie qui combat toutes les violences à l'école.

En prévention, pour en parler avec ses enfants, il existe plusieurs outils, comme le site internet créé par Facebook « [takethisloollilop.com](http://takethisloollilop.com) ». « On y visionne un clip très dissuasif qui montre une sorte de psychopathe qui cherche et vole des informations sur le compte Facebook de sa victime. C'est un clip interactif. Pour les enfants, les adolescents, cela a beaucoup d'impact », insiste Catherine Blaya.

« Il existe aussi des outils pédagogiques très intéressants sur le site "agircontreharcelementalecole.gouv.fr". Les parents peuvent s'en servir pour entamer un dialogue », souligne Eric Debarbieux, le délégué ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Il est également possible de faire stopper rapidement certains actes de cyberviolence. « Le plus efficace pour supprimer une vidéo dégradante est le site internet-[signalement.gouv.fr](http://signalement.gouv.fr) », conseille Christine Sené dont l'association a un forum rassemblant près de 3500 familles. Alertée, l'association « e-enfance » peut aussi réagir rapidement pour faire suspendre une page Facebook dans les 24 heures.

« Reste que seuls les parents peuvent porter plainte », rappelle Eric Debarbieux. « Pour les aider dans leurs démarches juridiques, par expérience, les gendarmes de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile sont très précieux et efficaces », conseille Christine Sené.

[Après cette lecture, quel est votre avis ?](#)  
[Cliquez et laissez-nous un commentaire...](#)

Source :

<http://www.ledauphine.com/faits-divers/2014/12/14/cyberviolence-les-parents-ne-sont-pas-desarmes>  
Par Patrice BARRÈRE